



Madame la ministre,

Nous regrettons vivement n'avoir toujours pas de réponse à ce jour à notre demande d'entretien en date du 21 janvier 2021 (jointe en annexe).

Nous vous signalions alors la piètre qualité du dialogue social en administration centrale, qui ne permettait pas d'atténuer les impacts des réorganisations plus ou moins formelles mises en œuvre malgré le contexte sanitaire et les conditions de travail particulièrement dégradées.¹

Et ce n'est pas l'affichage par la secrétaire générale, dans sa note du 5 avril, d'une « sensibilisation » de surface des managers aux risques psychosociaux qui suffira à inverser la tendance, ni le suivi d'indicateurs quantitatifs ne reflétant que partiellement la dégradation des conditions de travail.

Il est urgent que des mesures volontaires, concrètes et ambitieuses soient prises en administration centrale pour renforcer les mesures du plan ministériel, de fait de faible ampleur.

Trois quinquennats de réduction d'effectifs alors que les missions continuent à augmenter ont fortement accru l'intensité et la charge de travail excessives affectant, selon les services, un tiers à la moitié des agents en administration centrale, sans parler des questionnements sur le sens du travail lorsque les objectifs affichés sont en décalage complet avec les moyens d'actions fournis.

Les évolutions programmées d'ici fin 2022, avec l'annonce de la suppression des instances représentatives dans les directions et services d'administration centrale, vont aggraver encore ce manque de dialogue social de proximité s'appuyant sur les réalités concrètes du terrain et non sur des abstractions hors-sol.

Nous réitérons donc notre demande d'entretien afin de vous exposer les difficultés rencontrées par vos agents en administration centrale, par leurs représentants dans les instances formelles, mais aussi échanger avec vous sur les solutions à apporter à court et moyen terme.

Vous êtes responsable du bien-être au travail de vos agents ; invoquer avec fatalisme une réduction des effectifs prétendument inéluctable n'empêche ni les burn-out de se multiplier, avec des séquelles irréversibles sur les agents impactés, ni le déclin de l'efficacité du collectif relevant de vos responsabilités.

Dans l'attente d'une rencontre dans les meilleurs délais, nous vous prions de croire, Madame la ministre, en l'assurance de notre respect intersyndical,

À La Défense, le 15 avril 2021,

Pour la CFDT

signé

Bruno Josnin

Pour la CGT

signé

Jacques Giral

Pour FO

signé

Philippe Le Guillou

Pour l'UNSA

signé

Antoine de Pins

¹ Pour plus de détails : <https://reporterre.net/Au-ministere-de-l-Ecologie-les-fonctionnaires-souffrent-et-constatent-leur-impuissance>